

Depuis ses origines, Avocats Sans Frontières France est soutenu par les Barreaux puisque, parmi ses 30 membres fondateurs en 1998, il y avait les ordres des avocats de Paris, Lyon, Marseille et Toulouse. En 2023, ASF France a bénéficié du soutien de **50 Barreaux et du Conseil National des Barreaux**. En 2024, l'association espère rallier encore plus de soutiens. Chaque Barreau peut s'engager de 3 manières :

Verser une cotisation d'adhésion, dont le montant est fonction du nombre d'avocats inscrits.

Octroyer une subvention

3

Organiser des Permanences Solidaires à l'occasion des consultations juridiques rétribuées par le Conseil Départemental d'Accès au Droit (CDAD).

Cette dernière modalité de soutien est particulièrement intéressante parce qu'elle permet de soutenir l'accès au droit « ici » et « là-bas ». En effet, il s'agit sur une période donnée de proposer aux avocats dispensant les consultations juridiques gratuites de consentir à reverser à ASF France les rétributions octroyées par le CDAD.

L'intérêt pour le Barreau participant ?

Rassembler vos avocats autour d'une action commune. Renforcer l'image d'un Barreau engagé, avec la possibilité d'organiser une cérémonie de remise de chèque.

L'intérêt pour l'avocat ?

Soutenir une cause au cœur de son engagement professionnel en y consacrant peu de temps et sans manipuler d'argent. Se voir octroyer une adhésion annuelle gratuite à ASF France. Si le Barreau y consent, valider 3 ou 4 heures au titre de la formation continue.

Le protagonisme du Bâtonnier est évidemment fondamental pour assurer le succès de l'opération. En effet, il doit sensibiliser ses consœurs et confrères pour qu'ils acceptent que cette rétribution ne leur soit pas versée mais soit directement versée à ASF France. Il doit choisir une période déterminée (1 ou 2 semaines) durant laquelle le maximum de consultations est prévu dans le planning du CDAD.

"M'engager pour les Permanences Solidaires a été une évidence, car cela permettait de concilier l'accès au droit des justiciables les plus précaires tout en participant à une action solidaire en faveur d'Avocats Sans Frontières France."



Me Aurore CHHE - Avocate au Barreau de Toulouse.

C'est le moment de passer à l'action. Si vous souhaitez **mobiliser votre Barreau** à travers les **Permanences Solidaires** ou si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter **M. Matthias COUGNAUD**, chargé de développement, au 05 34 31 17 83 ou à <u>developpement@avocatssansfrontieres-france.org</u> et **Me Isabelle DURAND**, référente du conseil d'administration pour ce dispositif, à isabelle.durand@avocatline.fr.

LA PAROLE AUX...

PARTENAIRES FINANCIERS DU SAMOS LEGAL CENTRE

En 2024, le Samos Legal Centre entre dans sa cinquième année d'existence.

Malheureusement, le nombre d'arrivées et les difficultés rencontrées par les demandeurs d'asile sur l'île au cours du premier semestre 2024 montrent que son existence reste cruciale pour les demandeurs d'asile à Samos.

En effet, au cours des trois premiers mois de l'année 2024, 1258 personnes sont arrivées pour demander l'asile sur l'île. C'est une augmentation de 1929% par rapport à 2022 et de 115% par rapport à 2023. Dans ce contexte, l'action de l'équipe du Centre Juridique de Samos, visant à fournir une assistance juridique et judiciaire gratuite aux demandeurs d'asile, permet de contribuer à garantir le droit de demander l'asile et de protéger le droit constitutionnel.

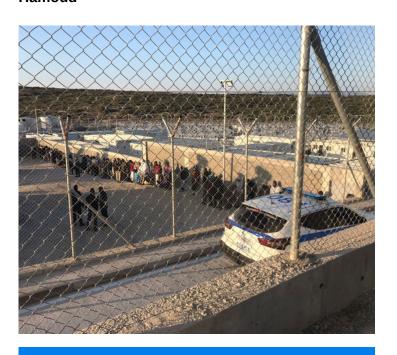
En cette cinquième année, nous souhaitons profiter de cette occasion pour remercier l'ensemble des partenaires financiers du projet et deux d'entre eux qui nous soutiennent depuis le début du projet ont tenu à adresser quelques mots :

« C'est un réel plaisir et privilège de soutenir le travail d'ASF France à Samos. Le besoin de représentation légale des personnes en mouvement ne reçoit que peu d'attention dans le secteur philanthropique, mais en Grèce le besoin est sans doute plus pressant que jamais. En lisant la newsletter mensuelle du projet sur la situation à Samos, je me sens très bien informée des développements dans et autour du Centre fermé à accès contrôlé (CCAC) ».

Antonis Schwartz, Good Moves Initiative.

« La Fondation Yo et Anne-Marie Hamoud apporte un soutien continu au Samos Legal Centre, le soutien à ce projet pour la cinquième année demeure indispensable ».

Anne-Marie Hamoud, Fondation Yo et Anne-Marie Hamoud



Envie d'en savoir plus ? <u>Inscrivez-vous à la Newsletter du Samos Legal</u> Centre ou suivez-nous sur :





<u>Instagram</u>



🛂 NOS PARTENAIRES À NOS CÔTÉS !

Merci aux partenaires qui ont lancé ou renouvelé leurs soutiens dès le 1 er trimestre, nous permettant de mieux anticiper nos ressources et nos besoins pour l'année :

- les entreprises L'Artisan Costumier et Créa2f
- les cabinets EMBASE AVOCATS et ACTION AVOCATS
- les associations Rotaract Club Toulouse et Chamonix Zermatt Avocats
- et déjà 20 Barreaux : Agen, Albi, Blois, Bourges, Brive, Chartres, Châteauroux, Clermont-Ferrand, Colmar, Cusset-Vichy, l'Ain, Laval, Melun, Orléans, Rennes, Saintes, Saint-Nazaire, Tours, Versailles et l'Ordre des avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation.















Vous aussi vous souhaitez mobiliser votre entreprise, votre cabinet, votre association ou votre Barreau ?

Contactez Matthias COUGNAUD au 05 34 31 17 83 ou à developpement@avo catssansfrontieresfrance.org.



FOCUS SPÉCIAL SUR... LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE RÉFLEXION SUR LE GÉNOCIDE DES TUTSIS AU RWANDA EN 1994

"Ce 07 avril 2024 est commémoré le 30ème anniversaire du déclenchement du génocide Rwandais survenu le 6 avril 1994.

Pour le Mouvement Avocats sans Frontières, ce fut la tragique occasion de traduire en acte son objectif proclamé de défendre des personnes lourdement accusées ou victimes de faits graves n'ayant pas la possibilité de bénéficier de la présence d'un Avocat.

C'est ainsi que fut imaginé et mis en œuvre le projet « Justice pour tous au Rwanda » destiné à défendre victimes et accusés de génocide.

Des centaines d'Avocats venant de nombreux pays, principalement Africains mais aussi Américains, Européens et parmi eux, bien entendu Français y participèrent dans un pays où la mort avait déployé son empire et régnait encore en maître, au milieu de mille dangers, devant des Juges formés en quelques semaines, avec la peine capitale ; sans eux aucune Justice équitable n'aurait pu être rendue puisque, après la fin du génocide, juillet 1994, il ne restait que 12 Avocats, des rescapés, pour plus de 100.000 accusés et d'innombrables victimes.

Nous sommes entrés en action dès le début des procès, en janvier 1997.

Le premier Confrère Rwandais qui accepta de se joindre à nous fut enlevé à la sortie d'une audience pour ne jamais réapparaître ; Innocent Murengezi et nous lui rendons ici hommage.

Notre seule présence permit la tenue de procès équitables avec l'acquittement de plusieurs centaines d'innocents et l'assistance à des milliers de victimes.

Aucun d'entre nous n'avait été confronté à un holocauste et nous fumes tous marqués à jamais par cette expérience qui demeure le projet fondateur du Mouvement Avocats sans Frontières en même temps qu'une indépassable blessure.

C'est dans ces circonstances que fut créé Avocats Sans Frontières France qui trouvait là sa pleine justification : « là où la défense n'a plus la parole » ; afin de permettre la tenue de procès équitables destinés à tisser le premier fil d'un lien social anéanti par ce crime suprême qu'est le génocide ; loin de toute polémique, avec des femmes et des hommes réunis autour de leur passion pour cette Justice à laquelle nous avons humblement contribué."



François Cantier Avocat Fondateur et Président d'Honneur d'Avocats Sans Frontières France Président Fondateur de l'Ecole Des Droits Humains et de la Terre.



L'ESSENTIEL

NIGERIA

• e-RIGHTS: 16 jours d'activisme contre le cyber sexisme au Nigeria

• e-RIGHTS: Sessions de formation sur les droits numériques à destination de 14 juges et 20 avocats

RÉPUBLIQUE DU CONGO

• RAMADE : sessions de formation à destination des acteurs de la chaîne pénale

GUINEE & CÔTE D'IVOIRE • IMPACT : caravanes de sensibilisation

KURDISTAN SYRIEN

ASF FRANCE

- Conditions de détention des ressortissants français dans les camps du Nord-Est syrien
- L'interview de notre vice-président Pierre DUNAC par ToulÉco
- Rapport d'activité 2023
- Plan d'action 2024
- Catalogue de formation 2024

LES TEMPS FORTS DU TRIMESTRE

Nouvelle année, nouvelle gouvernance!

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire d'ASF France le 2 décembre 2023 à Toulouse, plus de 200 personnes ont assisté au renouvellement du Conseil d'Administration. Avec 15 membres, ce nouveau CA a élu cinq personnes pour composer le Bureau. Découvrez les voeux de nos co-présidents Me Matthieu BAGARD et Me Paul- Albert IWEINS pour l'année 2024!





ASF France lance deux nouveaux projets

Découvrez les nouveaux projets d'ASF France pour ce trimestre! Dans le cadre du projet LIBRE, du 1er mars 2024 au 28 février 2027, nous luttons contre les VBG en Guinée. L'objectif ? Réduire les fragilités structurelles et conjoncturelles du pays. Dans le cadre du projet PAGOC, du 1er avril 2024 au 30 octobre 2027, nous renforçons la gouvernance carcérale au Cameroun. Comment ? En mettant l'accent sur la protection des personnes en détention, notamment les détenus les plus vulnérables.

ASF France rend hommage à Robert BADINTER

ASF France rend hommage à Robert Badinter, fervent défenseur des droits humains. Son soutien, depuis notre création en 1998, est précieux. Pour lui, soutenir ASF France signifiait "défendre les justes causes, celles où se joue la liberté et parfois la vie". Des membres de l'association ont assisté à l'hommage national du 14 février 2024 à Paris.





Conférence de Stephane BRABANT à 3A Toulouse

Le 29 mars 2024, Stéphane Brabant, expert bénévole chez ASF France, a partagé son expertise sur le devoir de vigilance des entreprises avec les étudiants en Mastère 1 de notre partenaire, l'école 3A Toulouse.

ÇA BOUGE CHEZ ASF FRANCE!

Au siège, nous remercions Mouna LTIFI, Jeanne VASSEUR et Séfora MADINGOU-MIDOU qui étaient respectivement chargée et assistante de coordination de projets ainsi qu'assistante administrative et comptable.

Nous souhaitons la bienvenue à :

- Antoine PASSAVANT et Elena PICARDI (chargé et assistante de coordination de projets, au siège)
- Aminata MILLIMONO (cheffe de projets en Guinée)
- Bintou DIOP (assistante technique et juridique, au Samos Legal Centre),
- Emma BARBIER et Valentin NAUDET-BULARD (chargés de mission bénévoles, au Samos Legal Centre).

REJOIGNEZ-NOUS I



En adhérent, vous marquez votre engagement pour la défense des droits fondamentaux et vous agissez concrètement pour la défense des droits humains! L'adhésion se fait sur l'année civile 2024.

> J'ADHÈRE À ASF FRANCE